

# LIQUIDE VAISSELLE MACHINE 300

Réf 0401

Spécial Eau Dure

## 1. PROPRIETES :

Lessive liquide pour le nettoyage mécanique de la vaisselle spécial « eau dure ».  
Pouvoir élevé de séquestration du calcaire, convient pour toutes les qualités d'eaux, pour machines moyens et gros débits, pour des vaisselles difficiles à salissures importantes.  
Efficace sur les dépôts minéraux et organiques, peu efficace sur la caféine. Rénove la vaisselle.

## 2. MODE D'EMPLOI :

1 à 1,5 g / L de 5 à 20° TH  
1,5 g / L et plus au dessus de 20° TH  
Peut travailler à 0,8 g / L en eau douce de 0 à 5° TH.  
Utilisation avec le rinceur jaune ou vert pour une meilleure brillance. Ne mousse pas.

*Pour le dosage de la concentration du produit dans le bac de votre machine, utiliser le kit de dosage rapide (réf. 004900265) et se référer au tableau de synthèse disponible sur demande.*

## 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide incolore
pH :	12,25 +/- 0,5
Densité :	1,225 +/- 0.025
Stockage :	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.
Contient parmi d'autres composants :	Entre 15 et 30 % : EDTA

## 4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 4 X 5 L  
Bidon de 10 L  
Bidon de 20 L

## 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel  
Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0401) : + 33 (0)3 83 22 50 50,  
N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59  
Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)  
Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.  
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (décret 73138 du 12.02.1973 modifié le 19.12.2013).

N° de révision 28-11-14